



Chambre d'Agriculture de la Somme
 Laurence VILLERET
 19 bis rue Alexandre Dumas
 80096 AMIENS cedex 03

Vos interlocutrices

Chambre d'agriculture de la Somme
 19 bis rue Alexandre dumas
 80096 Amiens cedex 3

Marine DELIGNIÈRES 03 22 33 64 59
 m.delignieres@somme.chambagri.fr

Laurence VILLERET 03 22 33 69 88
 l.villeret@somme.chambagri.fr

CRÉDIT D'IMPÔT :

vosre formation vous rapporte ! demandez votre crédit d'impôt : **161,28 € par jour de formation avec un plafond de 460,80 €** (correspondant à 5 jours de formation dans l'année en 2024), pour les chefs d'exploitation au bénéfice réel. Si vous êtes non imposable, vous percevrez aussi ce crédit d'impôt.

AIDE AU REMPLACEMENT :

Vous venez en formation, faites appel au Service de Remplacement pour vous absenter de votre exploitation l'esprit tranquille ! réduction de 70 €/jour et 105€/jour pour un JA - tél. 03 22 33 69 41

Nous consulter pour l'accessibilité aux personnes handicapées



www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/seformer/

PROAGRI
 POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION
DIVERSIFICATION



Optimisez la rentabilité de votre entreprise en réduisant vos charges

Vendredi 26 janvier
 et jeudi 1^{er} février 2024
 à Amiens de 9h30 à 17h30



www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/seformer/

Les + de cette formation



Je calcule mon coût de revient à partir d'outils numériques.

J'identifie mes charges qui impactent le coût de revient et je dispose de leviers pour tenter de les optimiser.

J'utilise des indicateurs pour analyser la performance économique et commerciale de mon entreprise.

Je justifie mon prix de vente auprès de mes clients.



Cette formation s'adresse aux agriculteurs en cours de diversification ou diversifiés en région Hauts-de-France.



TARIFS

Stagiaire éligible VIVEA, **140 € TTC**/personne si prise en charge du VIVEA.

Stagiaire non éligible VIVEA, coût total de la formation **476 € net**/personne.

Vous ne savez pas si vous êtes éligible VIVEA, contactez Anne Hotte au 03 22 33 69 27
Restauration sur place, **prévoir le règlement par chèque ou CB.**



DATES ET LIEU

Vendredi 26 janvier et jeudi 1^{er} février 2024 à Amiens
de 9h30 à 17h30



PROGRAMME

● **Identifier** et distinguer les charges opérationnelles et les charges fixes générées par son activité de vente directe

● **Calculer** ses charges logistiques et identifier les leviers possibles pour les optimiser

● **Disposer** d'outils et d'indicateurs pour calculer et analyser son coût de revient

● **Justifier** son prix de vente auprès de ses clients grâce à la mise en place d'une stratégie marketing cohérente avec les besoins de sa clientèle

● **Mise en pratique** : identifier ses propres charges, calculer et analyser son coût de revient pour un produit, défini au préalable



VOTRE INTERVENANTE EXPERTE

Marine DELIGNIERES, conseillère diversification Chambre d'agriculture de la Somme

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire avant le **19 janvier 2024**

IDENTIFIER LES LEVIERS POUR RÉDUIRE SES CHARGES ET RESTER RENTABLE

Nom : Prénom :

Adresse (rue) : CP : Commune :

Téléphone : Mail :

STATUT :

- Chef d'exploitation, conjoint collaborateur** **Autre** Conjoint non collaborateur Associé non exploitant
 Cotisant solidaire Retraité agricole Gérants salariés et salariés agricoles
 Public non agricole ; Préciser :
 Public en cours d'installation

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre de la Somme :

Stagiaire éligible VIVEA, 140 € TTC/personne selon prise en charge du VIVEA **454 €/personne pour les non éligibles VIVEA**
signature

(NB : L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant).